

27 jan 2023 -16:31

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2023

Présidence belge de l'UE : transfert de crédits au profit du SPF Sécurité sociale

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le transfert de crédits provenant de la provision interdépartementale destinée à couvrir les dépenses dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne vers les crédits du SPF Sécurité sociale.

Une provision interdépartementale a été créée auprès du SPF BOSA pour couvrir les dépenses de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2024. Afin de disposer des crédits nécessaires au début de 2023 pour financer les coûts salariaux du personnel UE24 déjà recruté et de pouvoir commencer les travaux nécessaires dans le cadre de l'UE24, le SPF Sécurité sociale souhaite demander une première répartition de cette provision sur ses crédits à hauteur de 326 648 euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be